

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>MINISTÈRE DE LA JUSTICE</p>	<p>MINISTÈRE DE LA CULTURE</p>	<p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION</p>
--	------------------------------------	------------------------------------	--

DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Paris, le 6 juin 2018

# Communiqué de presse

*Quand l'art forme la jeunesse en difficulté : du 12 au 14 juin 2018, auront lieu « Les Rencontres Scène Jeunesse », un évènement national dédié à la culture, organisé par la protection judiciaire de la jeunesse.*

## Un évènement culturel, dédié à la pratique artistique et à la découverte du patrimoine

La 18<sup>e</sup> édition des Rencontres Scène Jeunesse (RSJ) se déroulera au domaine départemental de Roussières à Viols-en-Laval (34).

Elle rassemblera **120 mineurs en conflit avec la loi autour de 30 ateliers, 8 spectacles, 18 expositions et 6 courts-métrages.**

Durant trois jours, **dans un cadre naturel préservé, artistes et jeunes se rencontrent pour présenter un spectacle, réaliser une œuvre collective ou animer des ateliers** : free run, bascule coréenne, voltige équestre, etc.

La descente des gorges de l'Hérault en canoë permet également à ces jeunes de **découvrir un patrimoine exceptionnel** au milieu d'une nature aride et sauvage.

## Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes pris en charge

Cet évènement permet aux jeunes suivis par la PJJ de **développer leurs pratiques artistiques** :



pendant plusieurs mois, les jeunes ont travaillé sur un projet culturel avec leurs éducateurs. Les RSJ sont la concrétisation de ce dernier et **elles favorisent, par ailleurs, les rencontres, l'échange et la découverte entre les jeunes et les artistes.**

Cette manifestation a également vocation à **développer l'expression personnelle.** L'art est ici utilisé pour encourager les jeunes à exprimer leur émotions tout en travaillant leur expression orale, écrite et corporelle ; indispensable à tout projet d'insertion.

Retrouvez [ici](#) les RSJ en vidéo.

---

*Les journalistes devront impérativement respecter l'anonymat physique et patronymique de tous les mineurs. Il ne sera en aucun cas possible de diffuser d'informations permettant de les identifier malgré les autorisations parentales que les équipes éducatives auront pris soin de faire signer.*

---

### Contacts presse :

Delphine HOLSTEIN | 01 70 22 78 75 | 06 07 33 37 70 | delphine.holstein@justice.gouv.fr (presse nationale)  
Marie-Laure DANIEL dit ANDRIEU | 06 07 84 45 29 | marie-laure.daniel@justice.fr (presse régionale Occitanie)